



Formation « installations classées » - 6 octobre 2012 – Toulouse

Objectifs et cibles

La formation est dédiée d'abord aux risques industriels (y compris l'agroalimentaire) et le but est de mettre en évidence les leviers d'actions dont disposent les associations pour agir à chaque étape de la vie d'une ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement).

Elle s'adresse aux militants du mouvement FNE Midi-Pyrénées concernés par les ICPE, et plus particulièrement aux membres des CLIC, CLIS et CODERST.

Néanmoins la façon d'approcher la vie d'une ICPE peut aider les associatifs dans d'autres secteurs que le risque industriel, par exemple les carrières, même si celles-ci ont une réglementation spécifique.



Le menu de la journée

9 h : Accueil

9 h 30 : Tour de table – présentation de la journée

10 h – 11 h 15 : Quizz autour de 5 thèmes généraux sur les ICPE et les risques accidentels et chroniques

11 h 15 – 12 h 45 : La situation en Midi-Pyrénées sur les risques chroniques – débat sur les cas concrets des associatifs présents

12 h 45 – 14 h : Pause déjeuner

14 h – 17 h : Le rôle des associations et leurs marges de manoeuvre lors des 5 étapes de la vie d'une installation classée (de l'avant projet à la cessation d'activité)

17 h – 17 h 30 : Conclusions et bilan de la journée – amélioration des échanges entre associatifs en Midi-Pyrénées

Intervenants

FNE : Maryse Arditi (Pilote du réseau risques et impacts industriels de FNE) et Christian Schaible (chargé de mission du réseau risques et impacts industriels de FNE),

FNE Midi-Pyrénées : José Cambou (Vice Présidente en charge des questions aménagement du territoire et santé environnement) – Hervé Hourcade (juriste),

DREAL Midi-Pyrénées : Un inspecteur des installations classées (en matinée).

